



Édito

Un dernier numéro 2012 du courrier des syndicats avant de profiter de la famille et des amis durant les fêtes.

Une année 2012 bien chargée du côté de l'activité syndicale. 12 mois de plus de dégradation économique et sociale, des entreprises qui disparaissent, qui délocalisent encore, près de 9000 demandeurs d'emploi de plus inscrits au tableau dans notre région, soit 750 par mois ; de quoi renforcer la précarité au travail et étendre la misère dans nos villes et nos villages.

Une année 2012 qui aura vu déchoir le Président des riches et fait naître chez certain-e-s un espoir, celui d'un changement... mort dans l'œuf !

Même avec une majorité, relative, dans les instances du parlement, point de décisions qui remettrait en cause le poids de la finances et la logique ultralibérale, responsables de l'accroissement des inégalités et des reculs sociaux. A l'inverse, la majorité gouvernementale semble clairement avoir choisi son camps : ce n'est ni celui des salariés de Florange, ni celui des services publics, ni celui de la solidarité européenne. La politique en œuvre est celle de la protection de l'ordre établi contre les mouvements sociaux ; les puissants peuvent dormir sur leurs deux oreilles : leurs intérêts sont protégés.

De la bouche de ces nouveaux dirigeants, 2013 sera donc encore dure... et particulièrement rude pour les salarié-e-s. Même l'INSEE table sur des chiffres qui font peur : 75000 emplois disparaîtraient dans les 6 prochains mois, dont la moitié dans l'Industrie. En revanche, à l'instar de 2012, les dividendes engrangés par les actionnaires pourraient progresser.

La Cgt a été présente dans de nombreuses luttes cette année (pour les salaires, pour l'emploi, pour une autre politique industrielle, pour une autre répartition des richesses, de nature à sortir de ce marasme) et nous aurons à poursuivre le combat en 2013.

En effet, les négociations ouvertes aujourd'hui et celles de demain, avec notamment la discussion sur les retraites, mettent en évidence l'offensive patronale contre notre protection sociale et pour opérer encore plus de divisions. **C'est évident : quand "ils" avancent, "nous" reculons. C'est bien une lutte de classes.**

C'est bien une idéologie que nous combattons en proposant d'autres solutions, en portant nos revendications à tous les niveaux.

C'est bien par le rapport de forces, par le rassemblement le plus large des salarié-e-s (dans les idées et dans les actions) que nos "acquis" ont été obtenus.

En 2013, pour combattre et gagner, la Cgt et toutes ses forces militantes devront porter nos exigences et créer les conditions d'une syndicalisation massive, pour des actions de masse et de classe.

2013 verra se tenir le 50ème congrès de notre Confédération, l'occasion de nous placer à l'offensive pour remettre le travail au cœur des discussions et de nous organiser mieux pour être plus nombreux, plus forts et plus efficaces.

L'UD Cgt 63 vous souhaite de passer de bons moments avec familles et amis pour cette fin d'année et vous transmet ses vœux de justice, de paix et de victoires pour 2013 ; nous ne lâcherons rien !!!

Sommaire

- P2 : Élections TPE, Rappel Conseillers du salarié, formation syndicales
- P3 : Rapport du COR, Hôpital de Billom
- P4 : Campagne d'information et de mobilisation, Négociation sur la sécurisation de l'emploi.

Encart : Élections Chambres d'Agriculture



N° 1444 VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

DEPOSE LE 21 DECEMBRE 2012

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

Agenda :

-- IMPORTANT : vu les enjeux du début 2013, l'AG de rentrée de l'UD, le 22 janvier, doit connaître une très large participation des syndicats.

- 8 janvier, 17h00 : réunion de la commission fête 2013, ouverte aux bonnes volontés...





Elections TPE, c'est fait !

La campagne électorale dans les très petites entreprises (TPE) est terminée. Alors que pour la première fois, les salarié-e-s de ces entreprises étaient appelé-e-s à se prononcer pour le syndicat de leur choix, seulement 10% d'entre eux ont participé à ce scrutin.

La CGT tient à saluer les électeurs et électrices qui ont bravé les difficultés pour participer à ces élections. Cependant, nous pensons que ce scrutin n'a pas bénéficié d'une mobilisation sérieuse des pouvoirs publics et a souffert de nombreuses carences. A titre

d'exemple, les préfectures, les mairies n'étaient même pas informées de ces élections.

Cependant, les résultats obtenus serviront à mesurer la représentativité des organisations syndicales. Ils seront connus le 21 décembre 2012, vers 16 heures.

L'Union Départementale adresse ses remerciements aux syndicats et aux militant-e-s qui ont contribué à la diffusion massive et à une campagne forte et visible de la Cgt sur le département.

Nous vous tiendrons bien évidemment informé-e-s de ces résultats, mais afin de les commenter en direct, la CGT organise un point presse, ouvert aux militant-e-s.

Nous vous proposons de nous retrouver : Vendredi 21 décembre 2012 à partir de 16 H, à la Maison du Peuple.

RAPPEL URGENT

Conseillers du salarié

L'Inspection du Travail vient de saisir l'Union Départementale pour **le renouvellement de ses conseillers du salarié.**

L'UD lance un appel à toutes ses structures afin de désigner les camarades qui auront la charge d'assumer cette responsabilité. Ces militants doivent être mandatés par leur syndicat.

Les inscriptions se font auprès du secteur droit et liberté (DLAJ CGT).

Prévoir impérativement : 2 photos d'identité (avec nom et prénom au dos), 1 photocopie du permis de conduire, 1 photocopie de la carte grise, 1 photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule, un relevé d'identité bancaire, une déclaration en vue de l'immatriculation concernant la protection sociale (uniquement pour les nouvelles candidatures).

Clôture des inscriptions : 10 janvier 2013 au plus tard

Programmez vos formations syndicales 2013 !!!

Le programme de formation 2013 est disponible depuis quelques semaines. L'UD invite les syndicats à organiser la formation de leurs militant-e-s en les inscrivant au plus tôt.

URGENT : Les stages de début d'année (Eco-CE / Niveau 1 / CoGiTiel) ne sont pas encore complets, nous comptons sur les syndicats pour les remplir au plus vite !

Pour rappel, le programme de formation est disponible sur demande à l'Union Départementale, ou par mail à formationsyndicale@cgt63.fr ou encore directement en ligne sur [notre site Internet](#).

11ème rapport du COR : remettre le débat sur le financement des retraites sur ses pieds

Le 11ème rapport du Conseil d'orientation des retraites sur les perspectives financières des retraites 2020, 2040 et 2060 incite à remettre le débat sur le financement des retraites sur ses pieds.

Sans surprise, il fait apparaître, selon les hypothèses, un besoin de financement compris entre 20,8 et 24,9 Mds d'€ en 2020, soit environ un point de PIB. Cela confirme l'appréciation portée par la CGT que la réforme de 2010 n'a pas permis, malgré les sacrifices imposés, de résoudre le problème du financement des retraites, faute d'apporter les ressources nécessaires.

L'analyse du rapport montre que le déficit à l'horizon 2020 s'explique essentiellement par les conséquences de la crise sur le financement des retraites. En premier lieu, le chômage se maintiendrait à un niveau élevé sur l'ensemble de la décennie (il s'établirait à 7,3% en 2020), tandis que les gains de productivité seraient insuffisants, du fait de la faiblesse des investissements. C'est l'emprise de la logique financière qui déstabilise les retraites en plombant l'activité. Dans les 10 ans à venir, seul un partage des richesses plus favorable aux salariés permettra de financer les retraites.

L'utilisation par le COR d'hypothèses macroéconomiques contrastées (taux de chômage de 4,5% ou 7% ; productivité s'échelonnant de 1% à 2%) permet de montrer que les conditions de financement des retraites dépendent d'abord du niveau de la croissance. Avec un taux de chômage de 4,5% et une productivité de 2%, les retraites seraient excédentaires de 93 Mds € en 2060, tandis qu'elles seraient déficitaires de 105 Mds € avec un taux de chômage de 7% et une productivité de 1%, le PIB s'élevant à 5.400 Mds € environ dans le premier cas, et de 3.600 Mds € dans le second. Ce sont donc bien les conditions économiques et non la démographie, qui sont le premier facteur déterminant l'équilibre financier des retraites, les perspectives démographiques s'améliorant progressivement du fait du niveau relativement élevé de la natalité.

Parallèlement, le rapport montre que les réformes successives conduisent à une dégradation importante du pouvoir d'achat des retraites par rapport aux salaires, conséquence des réformes successives depuis la réforme Balladur de 1993. La question principale est d'affecter des ressources nouvelles au financement des retraites, ce qui passe par une réforme ambitieuse du financement de ces dernières. La CGT a fait des propositions précises en ce sens, en particulier la modulation des cotisations dites « patronales », la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, et la soumission à cotisations sociales de l'épargne salariale et de l'ensemble des primes.

Il montre également que les revendications de la CGT (retour à la retraite à 60 ans pour tous, pension représentant au moins 75% des revenus d'activité, indexation des pensions sur les salaires) n'ont rien d'irréaliste.

Montreuil, le 19 décembre 2012

HOPITAL DE BILLOM VICTOIRE

JEUDI 20 DECEMBRE, les salariés de l'hôpital de Billom étaient en grève de 14H à 15H (150 salariés sur 400) et présents en AG. La direction voulait supprimer les RTT aux personnels. **Elle a retiré son projet grâce à l'action des salariés**

GREVE NATIONALE dans la Grande Distribution.

Le rassemblement départemental a été organisé ce vendredi 21, **devant le Carrefour-Market de GERZAT (63) à 10h.**

La grande distribution subit depuis des années des plans sociaux, des restructurations et des fermetures de magasins. Un nombre important et croissant de :

* **Ruptures conventionnelles.**

* **Des CDD qui ne sont pas renouvelés et encore moins transformés en CDI et le recours au temps partiel.**

* **Le non remplacement des salariés en maladie ou partant en retraite.**

Tout ceci dans un contexte où les conditions de travail se dégradent et les pressions sur les salariés sont de plus en plus violentes. Pour les patrons de la Grande Distribution Alimentaire, tout est bon pour faire baisser le coût du travail et permettre aux actionnaires de se remplir encore plus les poches, sur notre dos !

La fédération a interpellé le Ministre du Redressement Productif pour lui rappeler que les salariés de Carrefour, Auchan, Intermarché, Casino, Leclerc... sont décidés à demander des comptes à l'état, en particulier sur les exonérations des cotisations sociales et tous les cadeaux fiscaux faits aux entreprises, alors que celles-ci licencient sans état d'âme.

C'est dans ce contexte qu'une quinzaine de salariés se sont mobilisés afin de sensibiliser salariés et clients sur la situation.

Pour la CGT, loin d'être un coût le travail est une richesse. Augmentez les salaires est une urgence économique et sociale.

CGT Commerce, Services & Distribution - Maison du Peuple - Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND
Tel: 04 73 37 91 26 Port: 06 14 49 45 78

En 2013... il va falloir y aller...

La Commission Exécutive de la Confédération a décidé de mettre sur les rails une campagne d'information et de mobilisation des salariés visant notamment à empêcher la transcription législative d'un accord de déréglementation du Code du Travail. Un matériel est en réflexion dès maintenant pour diffusion dès la rentrée de janvier. Parallèlement, un argumentaire sera mis à disposition des militants. La Cgt a publié un communiqué confédéral alertant l'ensemble des salariés sur les graves déréglementations qui pourraient être imposées dans le cadre des négociations en cours. Il est joint dans ce numéro...

Des dates ont été pointées pour la rentrée 2013 :

• **Le 23 janvier** : action européenne à Bruxelles, à l'appel notamment de la Fédération nationale des salariés de la Construction, Bois et ameublement, devant le Parlement européen, pour peser contre une directive "Bolkenstein II" qui pourrait faciliter encore plus le détachement de salariés étrangers travaillant dans les pays de l'UE aux conditions de leur pays d'origine. Sans faire de cette date une journée d'action particulière, la Direction confédérale prendra des dispositions pour que la CGT soit présente dans cette initiative.

• **Courant janvier 2013** : afin de gagner des droits nouveaux pour lutter contre la criminalisation de l'action syndicale et contre l'entrave à l'accès à la justice prud'homale, la CE confédérale invite les organisations de la CGT à prendre des initiatives courant janvier, dans le prolongement des audiences solennelles des conseils de Prud'hommes. Elles porteront sur l'exigence d'une véritable justice sociale de proximité et une plus forte protection des militants syndicaux contre la répression patronale et libérale. Le secteur DLAJ transmettra plus d'informations prochainement.

• **Le 13 mars 2013** : journée de mobilisation européenne décidée par la Confédération Européenne des Syndicats.

Négociations sur la "sécurisation de l'emploi" Alerte à la déréglementation du droit du travail

La Direction confédérale de la CGT réunie le 18 décembre 2012 alerte tous les salariés.

La négociation en cours sur la « sécurisation de l'emploi » s'oriente de plus en plus vers une plus grande flexibilité telle que l'exige le MEDEF. Elle ne répond pas à la situation d'urgence sociale, de précarité galopante et d'explosion du chômage. Cette négociation s'est ouverte à l'initiative du gouvernement avec pour objectifs : lutter contre la précarité, sécuriser l'emploi, améliorer les procédures de licenciement collectif et les dispositifs de chômage partiel.

Or, malgré les propositions de la CGT, le MEDEF persiste à utiliser cette négociation et la crise économique, pour tenter d'obtenir une régression du droit du travail sans précédent.

Tous les salariés doivent connaître les conséquences gravissimes qui pèseraient sur eux si les projets du MEDEF étaient validés :

- les droits liés au CDI seraient contournés par l'instauration d'un nouveau type de contrat de travail, le contrat intermittent ;
- possibilité pour l'employeur de licencier sans avoir de justification à présenter ;
- réduction des recours en justice et des peines encourues par les employeurs ;
- le patronat va jusqu'à exercer un chantage en suggérant une hypothétique complémentaire santé pour tous les salariés contre des procédures de licenciement accélérées !

Bref, **pour le MEDEF, le changement c'est maintenant !** A quelques jours des fêtes de fin d'année, ces dispositions seraient un cadeau empoisonné, inacceptable pour tous les salariés.

La CGT est décidée à combattre de telles régressions.

Unanimement, la Direction confédérale de la CGT a confirmé le mandat donné à ses négociateurs qui participeront aux réunions des 19 et 20 décembre, pour améliorer l'emploi par des droits et des garanties assurés aux salariés.

La Commission Exécutive de la CGT a décidé d'une campagne d'information et de mobilisation des salariés dès les premiers jours de janvier. Dans le même temps et jusqu'en mars 2013, des négociations se tiennent sur l'évolution des régimes de retraites complémentaires ARRCO - AGIRC. Le MEDEF vise des mesures conservatoires représentant 5,7 milliards d'euros d'économies sur les pensions. La CGT a fait des propositions qui peuvent apporter aux régimes de retraite de nouvelles ressources pour garantir la pérennité de nos régimes ARRCO - AGIRC sans paupériser un peu plus les retraités. **La Commission Exécutive de la CGT appelle aussi ses organisations à prendre des initiatives locales courant janvier, pour la défense de l'action et des libertés syndicales, et pour l'accès à la justice prud'homale pour tous.**

La Commission Exécutive de la CGT, Montreuil, le 18 décembre 2012.

Représentativité

A l'instar des élections TPE, le résultat du collège 3A, servira de référence pour mesurer la représentativité des syndicats en agriculture. L'enjeu est capital !!!

La CGT un syndicat sur lequel les salariés comptent !

Lors des dernières élections aux Chambres d'agriculture, les salariés ont exprimé leur confiance envers la CGT pour défendre leurs intérêts. **La CGT devenait 1ere organisation syndicale représentative pour les salariés de la Production agricole.**

C'est avec conviction et constance que nous luttons pour des revendications justes :

- Augmentation des salaires,
- Amélioration des conditions de travail,
- Défense des retraites, Amélioration des accords et des conventions collectives...

Nous devons faire avancer le progrès social en donnant le poids nécessaire pour peser sur les négociations.

UN ENGAGEMENT COMBATIF ET CONQUERANT DE TOUTE LA CGT

Nous appelons tous nos Syndicats et tous nos militants à voter et faire voter tous les salariés ainsi que tous ceux que nous connaissons et que nous côtoyons quotidiennement.

C'est à ce prix que nous pourrons construire une Agriculture sociale et progressiste !!!

JEAN-LUC LONGEON
Secrétaire USRAF CGT AUVERGNE



UNION SYNDICALE REGIONALE
AGROALIMENTAIRE ET FORESTIERE CGT
AUVERGNE

ELECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE 2013

Les Chambres d'Agriculture sont la représentation officielle de l'agriculture dans chaque département. Elles sont aussi les relais d'exécution de la politique nationale et investies de la perception de taxes parafiscales.

Les milieux dirigeants de l'agriculture n'ont pas manqué d'utiliser les prérogatives des chambres d'agriculture pour imposer leurs choix : productivisme, concentration de l'agriculture, utilisation irrationnelle des terres pour satisfaire des intérêts égoïstes et capitalistes, intégration européenne... Ces orientations mettent en cause notre indépendance et notre souveraineté alimentaire.

Les salariés appelés aux urnes

Jusqu'au 31 janvier 2013, les 6037 salariés de l'agriculture du Puy de Dôme seront appelés à voter pour désigner leurs représentants aux Chambres d'agriculture.

Qui vote ?

Les collègues électeurs sont composés de 2 catégories :

- **Les salariés des groupements professionnels agricoles 3B** : Groupama, Crédit agricole, MSA, SAFER, CFPPA, Centres de gestion, Assistantes sociales, Enseignement agricole, Coopératives agricoles, Contrôle laitier... (4201 salariés)
- **Les salariés de la production agricole 3A** : Ouvriers agricoles, ONF, Cultures spécialisées en maraichage, horticulture, pépinière, arboriculture, Paysagistes ; Élevages d'animaux, Exploitation du bois, scieries, Gardes-chasses, Garde pêche... (1836 salariés)